

ENTREPRISES

Maroc Digital 2020

L'agence du développement numérique se concrétise

• L'encouragement de l'entrepreneuriat dans le domaine de l'économie numérique, une priorité

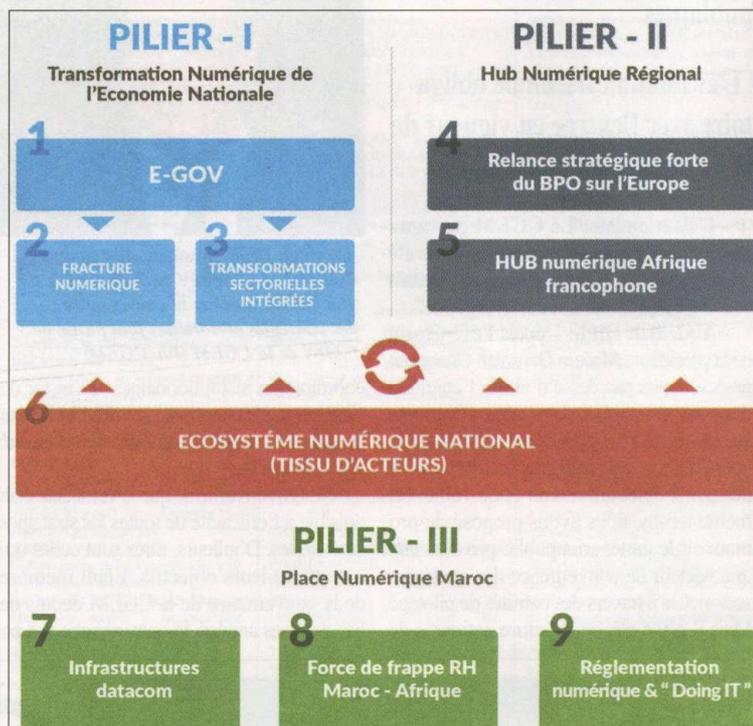
• Son conseil d'administration comprendra des représentants des secteurs public et privé

ACCÉLÉRER la transformation numérique de l'économie nationale, positionner le Maroc en tant que hub régional et leader africain dans le domaine, améliorer l'écosystème national. Les trois priorités autour desquelles s'articule la Stratégie Maroc Digital 2020, présentée il y a tout juste un an par Moulay Hafid Elalamy devant le Souverain, représentent certainement un chantier ambitieux

pour le pays, auquel contribuera l'Agence de développement du numérique.

Le projet de loi n° 61-16, adopté à l'unanimité par la Chambre des Représentants, institue l'Agence du développement numérique, qui se chargera de l'implémentation de la stratégie de l'Etat dans le domaine du développement de l'économie numérique, l'encouragement de la diffusion des outils numériques et de la promotion de leur utilisation auprès de la population. Présentant ce projet de loi, la secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur, Rkia Derham a souligné que les amendements apportés ont pour but d'assurer l'harmonisation des différents projets publics liés au domaine des nouvelles technologies.

Cette agence sera chargée, entre autres, de la mise en œuvre de la stratégie de développement des investissements dans le domaine de l'économie numérique ainsi que la présentation de toute résolution de



Source: MNVP

Mettre en ligne 50% des démarches administratives, réduire de 50% la fracture numérique, connecter 20% des PME, le plan Maroc digital 2020 s'avère être l'un des plus ambitieux du continent

nature à améliorer les conditions de développement de l'économie numérique. Mais pas seulement. Elle aura également pour missions de concevoir et de mettre en œuvre des projets de l'administration électronique, développer des prestations numériques dans le cadre du programme e-gouvernement, fournir l'expérience requise aux acteurs dans le domaine de l'économie numérique en vue de consolider leurs capacités concurrentielles. Un autre axe majeur, et pas des moindres, sur lequel travaillera l'agence est l'encouragement de l'activité entrepreneuriale dans le domaine de l'économie

numérique. Son conseil d'administration comprendra des représentants des secteurs public et privé (ANRT, MarocPME, AMDIE, CCIS, CGEM, GPBM, Barid Al-Maghrib), ainsi que 4 personnalités désignées par le Chef de gouvernement sur proposition du ministre de l'Industrie. Siégeant à Rabat, l'agence pourra disposer d'annexes régionales. Elle publiera notamment un rapport annuel sur le développement digital au Maroc et «sera soumise à un contrôle financier a posteriori de l'Etat». □

R.B.